



Communiqué de presse

Date: 20.09.2022

Un contrôle commun de la police et de la douane pour un trafic lourd plus sûr

Une opération commune entre la Police cantonale jurassienne et l'Office fédéral des douanes et de la sécurité des frontières (OFDF) a eu lieu sur l'autoroute A16. Véhicules, marchandises et chauffeurs ont été contrôlés. Le bilan est positif.

Une importante opération de contrôle du trafic poids lourds a eu lieu sur l'aire de repos de Mavalau (Porrentruy), sur l'autoroute A16. Le dispositif comprenait des moyens de contrôle qui ne sont habituellement pas engagés simultanément. Les agents de la police cantonale ont procédé à des contrôles techniques de véhicules et ont vérifié que le chargement des marchandises ainsi que le temps de travail des chauffeurs répondaient aux normes en vigueur. Les collaborateurs de l'OFDF ont pour leur part examiné les camions et les marchandises notamment grâce à un scanner à rayons X. Une équipe de spécialistes de vérification de véhicules a également apporté son appui pour des contrôles approfondis dans le domaine de la criminalité transfrontalière. L'OFDF a également contrôlé si la redevance poids lourds avait été perçue correctement.

Contrôles à 360°

Il faut relever le bon respect des règles de la part des transporteurs contrôlés, car ils étaient tous parfaitement en conformité avec les normes et en particulier celles en lien avec la sécurité. Lors de ce contrôle, 7 poids lourds ont été examinés de façon approfondie. Aucune infraction n'a été constatée. Aucun manquement aux réglementations des temps de conduite, ni aucune dimension de chargement non réglementaire n'a été détectée. Les véhicules ne présentaient pas d'état défaillant. De plus, aucun transport de marchandises dangereuses n'est à relever.

Poursuivre la collaboration

Police et douane collaborent régulièrement lors d'opérations de contrôle du trafic lourd. L'engagement d'aujourd'hui a permis de constater que chauffeurs et entreprises connaissent bien la réglementation en vigueur et la respectent. «Des contrôles inopinés et réguliers dans le trafic lourd poursuivent toutefois un but préventif», explique le Lieutenant Jonathan Spitznagel, responsable des opérations à la Police cantonale jurassienne. «De telles opérations permettent d'acquérir de nouveaux savoir-faire entre nos deux autorités et d'améliorer encore plus l'interopérabilité», ajoute le Lieutenant Pascal Meyer, responsable de la coordination des engagements à la Douane Jura.

Le trafic lourd sous la loupe des cantons et de la Confédération

L'OFDF effectue des contrôles du trafic lourd dans le cadre des contrôles douaniers, en plus de ceux que les forces de police réalisent sur mandat de la Confédération. Dans le cadre de leurs activités habituelles, les polices cantonales effectuent également des contrôles mobiles de véhicules lourds. Pour effectuer ces contrôles, les polices et la douane emploient des équipes dotées d'équipements spéciaux et formées en conséquence.

Légende: L'engagement comprenait un scanner à rayons X. (Police cantonale jurassienne)

Renseignements: Daniel Affolter, responsable de la communication,
Police cantonale du Jura
032 420 6774
daniel.affolter@jura.ch

Donatella Del Vecchio, porte-parole OFDF
+41 58 462 67 43
medien@bazg.admin.ch